

Programme de formation relatif au préapprentissage d'intégration (PAI) et aux mesures préparatoires : orientation et cadre

Ce programme est une recommandation à l'intention des cantons. Objectif : les aider à préparer et à mettre à exécution le PAI.

Le programme de formation est un outil d'assistance et de recommandation pour la mise en place du PAI et permet notamment d'établir un cadre de qualité pour les mesures préparatoires à celui-ci. Il définit les compétences à développer dans le cadre des mesures préparatoires et à atteindre lorsqu'il s'agit d'intégrer un PAI.

Le programme, conçu en accord avec l'Agenda Intégration Suisse (AIS)¹ et les programmes d'intégration cantonaux (PIC), retrace le parcours de formation des réfugiés et des ressortissants d'États membres de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange ou d'États tiers arrivés tardivement en Suisse, de leur entrée sur le territoire à leur inscription à une formation du degré secondaire II. Il se concentre sur les mesures préparatoires.

1 Mesures à prendre après l'arrivée (en fonction de la situation et des besoins)

- Première évaluation du besoin de formation (réalisée par la commune, l'autorité cantonale des migrations, les services des habitants, etc.), ou bilan initial dressé dans le cadre de l'AIS (pour les personnes relevant du domaine de l'asile)
- Évaluation du potentiel
- Encouragement linguistique
- Cours d'intégration (avec des informations sur la vie en Suisse)
- Cours ou réunions d'information sur le système de formation et le marché du travail suisses (processus de choix d'une profession et orientation vers le marché du travail)
- Compétences mathématiques de base
- Compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC)

2 Mesures préparatoires au PAI²

Prérequis

La participation aux mesures préparatoires est soumise à plusieurs conditions : les habitudes scolaires et les habitudes d'apprentissage (notamment le niveau de maîtrise de l'alphabet latin), la motivation, l'état de santé et la situation personnelle et familiale de la personne concernée doivent lui permettre de prendre part à ces mesures préparatoires et, plus tard, d'intégrer une potentielle formation professionnelle. La parentalité ne doit pas constituer un obstacle, et il convient d'aider les familles à s'organiser pour la garde des enfants et à financer celle-ci. Les mesures préparatoires doivent être

¹ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuengerung/integrationsfoerderung/kantonale-programme/integrationsagenda.html>

² Voir les points clés des mesures préparatoires au point 4.1 du document suivant : <https://www.sem.admin.ch/dam/sem/fr/data/integration/ausschreibungen/2018-integrvorlehre/invol-verstetigung-eckpunkte-massnahmen.pdf.download.pdf/invol-verstetigung-eckpunkte-massnahmen-f.pdf>

faciles d'accès et les participants doivent, dès le départ, bénéficier d'informations complètes et être conscients de la voie sur laquelle ils s'engagent.

Objectifs et contenu

Les principaux éléments qui composent les mesures préparatoires sont les compétences de base prévues par la loi fédérale sur la formation continue (LFCo)³ : a. lecture, écriture et expression orale dans une langue nationale ; b. mathématiques élémentaires ; c. utilisation des TIC. Il convient d'ajouter à cela des compétences transversales (méthodes d'apprentissage, compétences sociales et personnelles) développées de façon pluridisciplinaire et, éventuellement, dans le cadre de modules distincts supplémentaires (comme des ateliers d'apprentissage). Les connaissances d'orientation en rapport avec le monde de la formation et du travail en Suisse comptent elles aussi parmi les bases importantes.

Conditions générales et approche pédagogique

En règle générale, un programme préparatoire personnalisé doit être planifié, avec des possibilités régulières pour se lancer ; il est toutefois recommandé de faire correspondre autant que possible la chronologie des mesures avec le début du PAI, au mois d'août. La durée des mesures dépend des besoins de la personne concernée ; leur durée est généralement comprise entre six mois et un an, au maximum. Il est conseillé de ne pas imposer de limite d'âge en ce qui concerne l'accès aux mesures préparatoires. L'approche pédagogique relative à ces mesures est à la fois complète et axée sur les besoins, ce qui signifie que les différentes compétences de base sont développées de façon cohérente, en vue du PAI et d'une potentielle formation professionnelle ultérieure. L'enseignement s'oriente vers les ressources et les compétences, et vise à permettre aux participants d'améliorer leur capacité d'action dans des situations en lien avec la vie quotidienne, le travail et la formation.

Structure et contenu des mesures préparatoires

Objectifs		
	Compétences linguistiques de base	Obtention du niveau A2
	Compétences mathématiques de base	Compétences de base des cycles 1 à 3 du «plan d'études romand» (Domaines du plan d'études romand - Portail CIIP, https://portail.ciip.ch) ou «plan d'études du Tessin» (Piano di studio del Cantone Ticino, https://www.pianodistudio.ch)
	TIC	Connaissances utilisateur en ce qui concerne l'instruction relative à l'informatique dans les centres de formation professionnelle (ainsi que la maîtrise des formalités numériques du quotidien, comme la commande électronique d'une pièce d'identité ou certaines opérations financières)
	Culture et travail en Suisse	Notions générales sur la culture et le travail en Suisse

³ <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2016/132/fr>

	Compétences transversales	Méthodes d'apprentissage, compétences personnelles et sociales
	Processus de choix d'une profession	Participation active au processus de choix d'une profession, connaissances relatives au système de formation suisse et aux méthodes de recherche d'emploi
Programme d'apprentissage		Approche complète
Cours/enseignement		Petits groupes, enseignement personnalisé et orienté vers les ressources Possibilités régulières pour se lancer

Compétences linguistiques de base

Champ d'application	Compétences linguistiques de base Vie quotidienne en Suisse, recherche d'un emploi ou d'une formation, orientation professionnelle
Champ d'apprentissage linguistique	Développer des compétences linguistiques pour gérer de façon autonome les situations du quotidien, en privilégiant la capacité de chercher à travailler ou à se former Champs d'application en rapport avec la vie quotidienne (exemples) : interactions relatives au travail, à la recherche d'emploi, au système de formation, au temps libre, avec l'administration, dans les magasins, à la poste, à la banque et pour les assurances, la santé, dans les transports, ainsi qu'en matière de logement et de famille et pour la scolarité
Objectifs	Développement de compétences linguistiques jusqu'à l'obtention du niveau A2 dans les quatre volets : expression et compréhension orales, lecture et écriture Se présenter, exprimer ses besoins Comprendre les valeurs, les normes et les règles de comportement de base Savoir faire face à des situations du quotidien Suisse alémanique : surmonter les difficultés du dialecte et de la langue standard et savoir utiliser l'un et l'autre
Contenu	Le contenu fait référence à des situations en lien avec le quotidien, mais aussi le monde du travail et la recherche d'emploi. Il est recommandé de consacrer une partie des heures d'enseignement à l'axe « Orientation professionnelle, système de formation et travail », avec une mise en application linguistique basée sur des scénarios.
Attestations de compétences	Il est conseillé de clore la mesure par la délivrance d'une attestation de compétences linguistiques, en faisant par exemple passer le test fide edu (https://fide-admin.ch/fr/attestations/test-fide-edu/) aux participants.

Compétences mathématiques de base

Champ d'application	Compétences de base des cycles Compétences de base des cycles 1 à 3 du « plan d'études romand » (Domaines du plan d'études romand - Portail CIIP, https://portail.ciip.ch) ou « plan d'études du Tessin » (Piano di studio del Cantone Ticino, https://www.pianodistudio.ch)
---------------------	---

Champ d'apprentissage mathématique	Acquérir des compétences de base sur les rapports numériques Découvrir les applications pratiques des mathématiques Développer son imagination et sa capacité de résolution des problèmes et d'abstraction
Objectifs	Opérations (addition, soustraction, multiplication, division, élévation d'un nombre à une puissance) Calcul de longueurs, de surfaces, de volumes Calcul de proportions Compréhension des grandeurs (estimation, mesure, conversion) Représentation de méthodes de calcul Acquisition de connaissances mathématiques de base et application de celles-ci à la vie quotidienne
Contenu	Nombres, opérations, grandeurs, données, géométrie (cycles 1 à 3 du «plan d'études romand» (Domaines du plan d'études romand - Portail CIIP, https://portail.ciip.ch) ou «plan d'études du Tessin» (Piano di studio del Cantone Ticino, https://www.pianodistudio.ch))
Attestations de compétences	Si possible, établissement d'une attestation d'apprentissage pour les différentes compétences mathématiques

Compétences TIC de base

Champ d'application	Compétences de base relatives à l'utilisation des nouveaux médias et d'un ordinateur, et de la saisie au clavier
Champ d'apprentissage des TIC	Compétences TIC de base nécessaires pour la formation et le marché du travail
Objectifs	Utilisation d'un ordinateur et d'un système de gestion de l'apprentissage Sensibilisation à la sécurité et utilisation simple de Word et d'Internet (recherche d'informations) Découverte de la recherche d'emploi sur Internet et constitution de dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation et un C.V.
Contenu	Système informatique, Word, Internet et moteurs de recherche, systèmes de gestion de l'apprentissage (portails d'entraînement en ligne)
Attestations de compétences	Attestation relative à la constitution de dossiers de candidature, à l'utilisation d'un ordinateur à des fins d'apprentissage et de recherche d'informations et à la sensibilisation à la sécurité

Compétences transversales

Champ d'application	Méthodes d'apprentissage et compétences personnelles et sociales
Champ d'apprentissage des compétences transversales	Compétences en lien avec les méthodes d'apprentissage : stratégies de mémorisation (références mentales, images), stratégies de traitement de l'information (structuration, analyse, pratique, utilisation d'outils), contrôle de son propre apprentissage, stratégies linguistiques, méthodes de travail Compétences personnelles et sociales : responsabilisation, auto-évaluation, intérêt, esprit d'équipe Compétences de communication : expression (orale et écrite) facilement compréhensible, réciprocité dans l'écoute, dialogue dans le cadre d'une conversation, expression de son avis, respect du point de vue d'autrui,

	présentation de contenu (à l'oral comme à l'écrit) de façon pertinente et adaptée au destinataire, prise de parole devant un groupe
Objectifs	Apprentissage autonome et en petits groupes Développement de stratégies, prise de responsabilités
Contenu	Priorités adaptées à chacun : les apprenants participent de manière ciblée à la prise de décisions et sont responsables de leur parcours d'apprentissage Définition d'objectifs, présentation de méthodes d'apprentissage, application, reproduction Auto-évaluation, création d'un portfolio, entretiens en présentiel Promotion de l'esprit d'équipe, travail en petits groupes
Attestations de compétences	Appliquer des méthodes d'apprentissage, prendre ses responsabilités, travailler en équipe

Accompagnement dans le processus de choix d'une profession

Dans l'idéal, un accompagnement dans le processus de candidature ou de choix d'une profession est déjà déployé dans le cadre des mesures préparatoires. Cet accompagnement (qui doit, dans la mesure du possible, rester individuel) joue un rôle majeur et permet de guider les participants dans leur orientation professionnelle et la recherche de solutions post-PAI.

Compétences supplémentaires

En plus des matières principales (les langues, les mathématiques, les TIC et l'accompagnement personnalisé), il est recommandé de proposer d'autres disciplines, comme l'orientation vers le marché du travail, le sport ou, le cas échéant, de mettre l'accent sur des compétences spécifiques en enseignant par exemple le dessin technique, le code de la route, les sciences de la vie (santé mentale et psychologique), etc.

3 PAI

Prérequis pour la participation

Le PAI commence par une évaluation du potentiel ; cette procédure est généralement divisée en plusieurs étapes, et la manière dont elle s'organise peut être différente d'un canton à un autre. Il est possible que les exigences minimales pour l'admission varient en fonction du canton et du domaine professionnel. Elles sont fondées sur les compétences de base énoncées ci-dessus, normalement acquises par les intéressés dans le cadre des mesures préparatoires. Quel que soit le canton, les compétences linguistiques semblent constituer le principal critère de sélection. En règle générale, il faut justifier d'un niveau linguistique A2 à l'oral et A1/A2 à l'écrit pour intégrer un programme de PAI. Le niveau de langue nécessaire peut toutefois varier d'un canton à l'autre et d'une profession à l'autre.

La motivation relative à l'apprentissage, la formation (scolaire) préalable et les éventuelles expériences professionnelles peuvent elles aussi avoir leur importance.

Les profils de compétences du PAI établissent des exigences supplémentaires spécifiques aux différentes professions, comme l'expérience professionnelle des apprenants (dans leur pays d'origine, pendant leur voyage ou en Suisse), leur capacité à travailler en équipe, leur adresse manuelle, leurs connaissances techniques, etc.

Objectifs et contenu

Les compétences professionnelles que les participants doivent acquérir dans le cadre du PAI sont définies et exposées dans des profils de compétences⁴, qui diffèrent en fonction du domaine professionnel. Elles reposent sur les programmes propres aux différentes formations professionnelles initiales⁵ et sont structurées de manière à faciliter la transition vers celles-ci. De manière générale, elles englobent les domaines de compétences qui suivent :

- capacités professionnelles pratiques ;
- vocabulaire propre à la profession ou au domaine professionnel ;
- compétences transversales (compétences personnelles, sociales et méthodologiques, connaissances liées à la vie et au travail en Suisse, normes et valeurs, etc.) ;
- connaissances scolaires de base (mathématiques, TIC, langue nationale en fonction de la région linguistique).

Conditions générales et approche pédagogique

Les conditions générales sont définies dans le document intitulé « Points clés de l'année de formation PAI »⁶. Il est également recommandé d'utiliser une approche complète dans le cadre du PAI (voir chapitre 2).

Objectifs d'apprentissage pour le PAI (recommandation)

Objectifs et compétences	Compétences linguistiques de base	Niveau minimum : B1 à l'oral et A2 à l'écrit, pouvant être revu à la hausse en fonction du domaine professionnel et mesuré à l'aide d'une évaluation linguistique à la fin du PAI
	Vocabulaire professionnel	Compétences encouragées et développées intégralement dans le cadre de l'enseignement des connaissances professionnelles, des cours interentreprises (CIE) et de l'apprentissage en entreprise ; il convient d'être pragmatique.
	Compétences mathématiques de base	Niveau minimum : compétences mathématiques de base correspondant à la 8 ^e année scolaire, objectifs nationaux de formation ⁷
	TIC	Compétences TIC de base
	Vie et travail en Suisse	Connaissances de base sur la société [droit, politique, économie, culture (du travail)], intégrées par exemple à l'enseignement de la culture générale

⁴ <https://www.e-doc.admin.ch/e-doc/fr/home/sem/pilot-ivl-fsf.html>

⁵ <https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen>

⁶ Voir les points clés de l'année de formation PAI au point 4 du document suivant :

<https://www.sem.admin.ch/dam/sem/fr/data/integration/ausschreibungen/2018-integrvorlehre/invol-verstetigung-eckpunkte-massnahmen.pdf.download.pdf/invol-verstetigung-eckpunkte-massnahmen-f.pdf>

⁷ https://www.edk.ch/fr/themes/scolarité-obligatoire/objectifs-nationaux-de-formation-1?set_language=fr

	Compétences transversales	Les méthodes ainsi que les compétences sociales et personnelles peuvent varier selon la profession. Elles sont définies dans les profils de compétences du PAI.
Programme d'apprentissage		Compréhension générale de l'apprentissage et de la formation : orientation vers l'autonomisation, la mise en situation et les ressources ; il est important de travailler avec les profils de compétences dans l'ensemble des lieux d'apprentissage. Stratégie du transfert d'apprentissage ⁸ : pour favoriser le transfert d'apprentissage (notamment les possibilités d'application pratique), les formateurs de l'ensemble des lieux d'apprentissage s'appuient sur le contenu, les exemples et les situations des autres lieux d'apprentissage. En outre, les personnes responsables de la formation (qu'il s'agisse des formateurs des différents lieux d'apprentissage ou d'autres intervenants) s'entretiennent régulièrement les uns avec les autres grâce à des temps d'échange, des plateformes partagées ou des événements rassemblant plusieurs lieux d'apprentissage.
Cours/enseignement		Organisation : le programme est dispensé dans une école professionnelle ou un centre de CIE. Contenu : il est élaboré pour une seule ou plusieurs professions ; dans de rares cas, les participants au PAI et les candidats à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) sont mélangés. Dans le cas d'un enseignement pour plusieurs professions, il est également essentiel d'organiser des séquences de formation spécifiques à une seule profession pour certains thèmes, contenus ou matières, comme les mathématiques (voir les points clés de l'année de formation PAI au point 6).

⁸ Aprea, C. et Sappa, V. (2020). *Individual conceptions of vocational learning and teaching across learning sites in the Swiss VET context* [Conceptions individuelles de l'apprentissage et de l'enseignement professionnels sur les sites d'apprentissage dans le contexte de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) en Suisse]. In C. Aprea, V. Sappa et R. Tenberg (éd.), *Connectivity and integrative competence development in vocational and professional education and training (VET/PET)* [Connectivité et développement de compétences d'intégration dans l'enseignement et la formation professionnels et professionnalisants (EFP)], p. 165-184. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

Formation pratique en entreprise		Organisation : les modèles peuvent varier d'un canton à l'autre. La plupart du temps, le PAI est proposé dans le cadre d'une configuration double (école [professionnelle] et entreprise) ou triple (école [professionnelle], entreprise et CIE) ⁹ . Contenu : les compétences et objectifs sont définis dans le profil de compétences du PAI.
---	--	--

Compétences linguistiques de base

Il est important d'encourager l'apprentissage de la langue de manière générale, mais également du vocabulaire propre à la profession ou au domaine professionnel. Habituellement, l'enseignement général de la langue est assuré par l'école professionnelle (avec quelques exceptions en fonction des cantons). Une attestation de compétences linguistiques doit être obtenue à l'issue du PAI ; il convient généralement de justifier d'un niveau B1/B2 à l'oral et A2/B1 à l'écrit [à l'aide du test fide ou fide edu (<https://fide-info.ch/fr/home>)]. L'encouragement linguistique spécifique à la profession ou au domaine professionnel choisis par les participants fait normalement partie intégrante de l'enseignement des connaissances professionnelles, des CIE et de l'apprentissage en entreprise.

Compétences mathématiques de base

Toutes professions confondues, les connaissances mathématiques, à la fin du PAI, devraient être au moins égales aux compétences mathématiques de base correspondant à la 8^e année scolaire, selon les objectifs nationaux de formation (voir la note de bas de page n° 7). En fonction du domaine professionnel, des cours de mathématiques spécifiques à une profession ou à un domaine peuvent être proposés dans le cadre de l'enseignement des connaissances professionnelles.

Il est essentiel de comparer les compétences mathématiques spécifiques à une profession ou à un domaine avec le profil d'exigences de la profession AFP ou CFC (certificat fédéral de capacité) en question (www.profilsexigences.ch).

En outre, le cadre d'orientation relatif aux mathématiques¹⁰ propose des descriptions détaillées pour les différentes compétences. Il convient de souligner qu'une telle formulation des objectifs est particulièrement ambitieuse, surtout pour les personnes qui ne sont pas habituées à travailler avec des nombres.

⁹ Stalder, B. E. & Schönbächler, M.-T. (2020). *Bericht zur Kohorte 2018/19. Evaluation Integrationsvorlehre (INVOL)* [Rapport sur la cohorte 2018/19 : évaluation du préapprentissage d'intégration (PAI)]. Berne : PH Bern, p. 12.

¹⁰ Conformément à la LFCo, cadre d'orientation compétences de base en mathématiques pour adultes : https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/2020/06/orientierung-math.pdf.download.pdf/orientierungsrahmen_mathematik_f.pdf.

Compétences TIC de base

Il s'agit des compétences de base liées à l'utilisation d'un ordinateur ou d'un logiciel de traitement de texte (Microsoft Word, PowerPoint, Excel) et à la collaboration numérique (basée sur Outlook ou des plateformes d'apprentissage et de collaboration). Le cadre d'orientation relatif aux TIC¹¹ propose d'ailleurs des descriptions détaillées pour les différentes compétences.

Compétences transversales

Les compétences méthodologiques (stratégie d'apprentissage, stratégie de travail...), sociales (capacité à travailler en équipe et à communiquer, présentation toujours adaptée à la situation...) et personnelles (fiabilité, persévérance, esprit critique, gestion des conflits...) se développent différemment en fonction de la profession choisie. Le travail sur l'ensemble des compétences transversales, capacités professionnelles pratiques comprises, est encouragé dans tous les lieux d'apprentissage.

Accompagnement/encadrement individuel

Dans de nombreux cantons, le maître de classe s'occupe aussi de l'encadrement ; dans d'autres, il peut s'agir d'un intervenant issu du domaine de l'intégration professionnelle. Un autre modèle consiste à centraliser l'accompagnement à l'aide de points de contact, mais différentes personnes s'occupent alors de plusieurs problèmes, ce qui rend la continuité difficile à assurer. L'encadrement est parfois pris en charge par le service compétent (canton, service social). Dans ce cas, la liaison entre l'école et l'entreprise n'est pas toujours garantie¹². Il est indispensable que les participants soient étroitement accompagnés par *une seule* personne. Il convient donc d'adopter une approche complète et transversale pour assurer la continuité (voir également la recommandation ci-dessous, qui concerne l'accompagnement de carrière personnalisé).

4 Intégration d'une formation professionnelle

Les critères d'intégration ou les exigences minimales sont harmonisés sur la base des profils de compétences du PAI et des profils d'exigence des formations professionnelles initiales AFP ou CFC (voir <http://www.profilsexigences.ch/>).

¹¹ Conformément à la LFCo, cadre d'orientation compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC) : https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/2019/02/orientierungsrahmen-ikt.pdf.download.pdf/20190205_Orientierungsrahmen_IKT_GK_FR.pdf

¹² Stalder, B. E. et Schönbächler, M.-T. (2020). *Bericht zur Kohorte 2018/19. Evaluation Integrationsvorlehre (INVOL)* [Rapport sur la cohorte 2018/2019 : évaluation du préapprentissage d'intégration (PAI)]. Berne : PH Bern, p. 33.

Accompagnement de carrière personnalisé

Pour faciliter la transition vers une formation professionnelle initiale, il est conseillé de structurer l'accompagnement sur différents niveaux¹³. Différents modèles peuvent être envisagés : le responsable du PAI continue à encadrer l'apprenant pendant sa formation professionnelle initiale ; le service compétent prend en charge les participations au PAI une fois leur formation terminée ; un encadrement individuel spécialisé (EIS) est mis en place pendant la formation professionnelle initiale de deux ans ; en fonction du plan d'EIS choisi par le canton, celui-ci peut éventuellement être appliqué pendant le PAI, le responsable concerné étant alors remplacé, etc.

¹³ Scharnhorst, U. et Kammermann, M. (2017). *Wie inklusiv ist die zweijährige berufliche Grundbildung in der Schweiz?* (Dans quelle mesure la formation professionnelle initiale de deux ans est-elle inclusive en Suisse ?). In Becker, M., Kammermann, M., Spöttl, G., et Balzer, L. (éd.). *Ausbildung zum Beruf. Internationaler Vergleich der berufsförmigen Ausbildungskonzepte für benachteiligte Jugendliche* (De la formation au travail : comparaison internationale des concepts de formation professionnelle pour les jeunes défavorisés). Francfort : Peter Lang, p. 245-286.